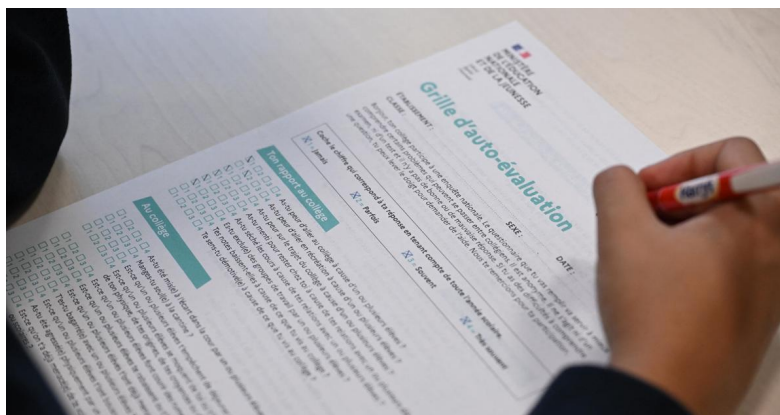




Harcèlement scolaire : que se passe-t-il une fois les grilles d'autoévaluation rendues ?



Publié hier à 16:14 , Mis à jour hier à 16:18

Un élève remplit un questionnaire d'autoévaluation sur le harcèlement scolaire, le 9 novembre 2023. Bertrand GUAY / POOL / AFP

Depuis le 9 novembre, des questionnaires anonymes sur le harcèlement sont distribués aux élèves du CE2 à la terminale.

Des millions de grilles à traiter . Depuis le 9 novembre, et jusqu'au 15 novembre, les élèves du CE2 à la terminale remplissent des grilles d'autoévaluation sur le harcèlement scolaire. Au programme : des questions concrètes qui visent à évaluer le bien-être des élèves et repérer les éventuelles victimes de harcèlement. L'objectif ? Photographier l'ampleur du fléau au sein de chaque établissement mais aussi à l'échelle nationale.

Pour bien faire, les établissements doivent banaliser deux heures de temps scolaire et « proposer » aux élèves de remplir librement ces grilles. Entièrement anonymisés, ces questionnaires sont distribués par le professeur principal dans chaque classe. « As-tu peur d'aller à l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ? Est-ce qu'on t'a donné un surnom méchant ? As-tu été embêté(e) quand tu étais aux toilettes par un ou plusieurs élèves ? », seront les types de questions auxquelles ils devront répondre. Mais une fois remplies et rendues aux professeurs, que vont devenir ces fiches et à quoi serviront-elles ?

Trouver les potentielles victimes

D'après le ministère de l'Éducation nationale, ces dernières vont d'abord « faciliter la détection de situations de harcèlement au sein de l'école ou du collège ». Mais comment, si les grilles sont anonymes ? « Le professeur principal va devoir détecter les cas de harcèlement en mettant en relation les fiches qu' il reçoit et ce qu' il a déjà observé dans ses classes », explique Élisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale du Syndicat des Enseignants-Unsa. « S'il avait déjà repéré des signaux, il va pouvoir rapidement identifier les élèves concernés ». Ensuite, il pourra se rapprocher de l'élève ou d'un « camarade qui pourrait aider ou donner des indications ».

Ces grilles sont le « bon juste milieu », estime ainsi la syndicaliste. « En effet, elles sont anonymes, et mettent ainsi les élèves en confiance, mais elles sont remplies à



l'échelle d'une classe de 25 à 30 élèves », ce qui devrait permettre aux professeurs d'identifier plus facilement les potentielles victimes.

Les professeurs sont également invités à bien prêter attention « *aux réactions des élèves et aux émotions que certains pourraient manifester* » pendant qu'ils remplissent les fiches, explique le ministère dans un document envoyé au personnel éducatif . Cela permet de « *faciliter leur éventuelle écoute et prise en charge en cas de difficulté* », précise la fiche.

Identifier l'ampleur du problème

Maxime Reppert, vice-président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc), est pour sa part plus pessimiste quant au repérage des élèves par les professeurs principaux : « *Les enseignants vont devoir mener un véritable travail de détection et repérer les élèves, soit par rapport à l'écriture, soit par l'observation plus poussée* ». L'anonymat, souhaité par le ministère notamment pour établir des statistiques à plus grande échelle, « *brouille le véritable objectif du questionnaire* », déplore-t-il. « *Sert-il à détecter les cas de harcèlement ou à produire des chiffres ? Le mélange des genres fait perdre en efficacité* », fustige-t-il.

Si des cas de harcèlement sont néanmoins identifiés, ce sera ensuite à l'équipe pédagogique de prendre en charge les élèves victimes, détaille Élisabeth Allain-Moreno. C'est-à-dire, les psychologues de l'Éducation nationale , les Conseillers principaux d'éducation (CPE) ou encore les équipes de vie scolaire. « *Ce sont vraiment eux qui ont les compétences pour accompagner les élèves dans un second temps* », explique la secrétaire générale du SE-Unsa.

En réunissant finalement l'ensemble des fiches, les chefs d'établissement pourront obtenir une photographie du fléau au sein de leur école, collège ou lycée. Et ce, à tous les niveaux : à l'échelle d'une classe, d'un niveau ou dans tout l'établissement. Elles vont également permettre de mieux connaître la nature des rapports entre les élèves : types de violences, fréquence des violences, atmosphère au sein de l'établissement.

À lire aussi Valérie Piau : «*En cas de suspicion de harcèlement scolaire, il faut rendre obligatoire l'enquête administrative*»

La remontée statistique

Ces fiches auront, *in fine* , un objectif statistique à l'échelle nationale. « *Une analyse (...) sera réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) sur la base d'un échantillonnage d'écoles et d'établissements tirés au sort dont les données seront également anonymes* », expliquait le ministère dans son communiqué fin octobre.

Pour ce faire, la DEPP sélectionnera « *quatre échantillons représentatifs au niveau national de quatre ensembles d'élèves, à savoir : les écoliers, les collégiens, les lycéens professionnels, et lycéens généraux et technologiques* », détaillait la rue de Grenelle au Figaro, le 25 octobre dernier . « *Ces échantillons seront respectivement composés de 100 écoles primaires, 200 collèges, 200 lycées professionnels ou polyvalents et 200 lycées généraux et technologiques ou polyvalents* », poursuivait le ministère. Pour les primaires, l'ensemble des grilles d'autoévaluation seront remontées au ministère. En revanche, seule une classe par collège et par lycée sera concernée par les remontées de ces grilles.

« *Les statistiques accablantes agiront peut-être comme un électrochoc* », espérait Norman Gourrier, secrétaire général du Syndicat national des collèges et des lycées (SNCL), quelques jours avant le début de la semaine consacrée au harcèlement. Néanmoins, d'autres syndicats, tels que SE-Unsa, s'interrogent sur ce point. « *Il ne faut pas que les statistiques servent à stigmatiser l'école qui n'est que le réceptacle des problèmes de la société, prévient Élisabeth Allain-Moreno, sinon ça sera*



contreproductif car on vient à peine d'ouvrir un espace de parole pour affronter le problème ».

